

Image not found or type unknown



rupture convention avec l'ANAH

Par **Barrier**, le **18/09/2012** à **14:09**

Monsieur

Je souhaiterais savoir s'il est possible sans trop de frais de rompre une convention avec l'ANAH en tant que bailleur d'un logement ..qui me coute trop cher?

Merci à l'avance

cordialement

A Barrier